

 <p>PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS</p> <p>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER</p>	<p>Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais</p> <hr/> <p>Service De l'Environnement Unité Gestion des Risques Pôle Plans de Prévention des Risques Naturels et Submersion Marine 100 boulevard Winston Churchill 62 022 ARRAS CEDEX – CS 10007</p>	<p style="text-align: center;"><b>PPRI du Wimereux</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Réunion de travail du 10 novembre 2017</b></p> <p style="text-align: center;">-</p> <p style="text-align: center;"><b>COLEMBERT LE WAST</b></p>		
<p><u>Étaient présents :</u></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme GOMBERT Catherine – CC Desvres Samer</li> <li>• M. CAZIN Thierry – Mairie de COLEMBERT</li> <li>• M. FAYEULLE Matthieu – Boulogne Développement</li> <li>• M. FEUTRY Serge – Maire de LE WAST</li> <li>• M. MAES Etienne – Maire de COLEMBERT</li> </ul> </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <p>Pour la DDTM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. DELVAL Jérémy</li> <li>• M. PRUD'HOMME Aurélien</li> </ul> </td> </tr> </table>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme GOMBERT Catherine – CC Desvres Samer</li> <li>• M. CAZIN Thierry – Mairie de COLEMBERT</li> <li>• M. FAYEULLE Matthieu – Boulogne Développement</li> <li>• M. FEUTRY Serge – Maire de LE WAST</li> <li>• M. MAES Etienne – Maire de COLEMBERT</li> </ul>	<p>Pour la DDTM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. DELVAL Jérémy</li> <li>• M. PRUD'HOMME Aurélien</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme GOMBERT Catherine – CC Desvres Samer</li> <li>• M. CAZIN Thierry – Mairie de COLEMBERT</li> <li>• M. FAYEULLE Matthieu – Boulogne Développement</li> <li>• M. FEUTRY Serge – Maire de LE WAST</li> <li>• M. MAES Etienne – Maire de COLEMBERT</li> </ul>	<p>Pour la DDTM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. DELVAL Jérémy</li> <li>• M. PRUD'HOMME Aurélien</li> </ul>			
<p><i>Nb</i> : Le présent compte-rendu n'a pas vocation à être exhaustif. Il reprend les grandes thématiques et les principales questions posées lors de la réunion.</p>				

## Compte-rendu synthétique

### Objectifs de la réunion

La présente réunion de travail s'inscrit dans la démarche d'élaboration du PPRI du Wimereux et fait suite à la présentation des cartes d'aléa les 6 et 7 avril 2017

L'objectif est :

- de présenter la première version de la carte des enjeux qui définit les Espaces Urbanisés (EU) et les Espaces Non Urbanisés (ENU)
- d'affiner cette carte notamment à partir des informations sur les projets déjà autorisés et sur les dents creuses
- de recenser des enjeux particuliers des communes et pouvant faire l'objet d'une réglementation spécifique
- d'identifier des enjeux particulièrement vulnérables en cas d'inondation : école, maison de retraite...
- de recueillir l'ensemble des informations sur les points stratégiques à la « gestion de crise »

Suite au croisement avec les aléas les objectifs de préventions seront les suivants :

- pour les ENU : interdiction de toutes nouvelles constructions afin de préserver les champs d'expansion de crue
- pour les EU : l'extension de l'urbanisation sera possible sous réserve du respect de prescriptions et hormis pour les secteurs où l'aléa est le plus fort.

Un diaporama est présenté. Une version papier de ce dernier ainsi qu'un ensemble de cartes (aléa, hauteur, vitesse et enjeux) est distribué aux personnes en présence.

### Remarques et observations générales

- **Mairie de COLEMBERT : Les cartes d'aléa représentent-elles aussi les phénomènes de ruissellement ? Font-elles apparaître le complément d'information sur cette problématique commandée par le PAPI.**  
Les cartes d'aléa présentées font apparaître les zones de débordement du Wimereux mais aussi les secteurs concernés par du ruissellement. Le complément d'information du PAPI n'est pas intégré à ces cartes.
- **Mairie de COLEMBERT : Le LIDAR a-t-il été vérifié ?**  
Le LIDAR est une technique qui permet de connaître rapidement et avec précision l'altitude des terrains d'une zone étendue. Cette étude est réalisée par avion au moyen d'un faisceau laser. Lors de la phase de traitement une comparaison entre la topographie lidar et la topographie recueillie au travers de moyen classique (relevé géomètre d'une zone teste) est réalisée. Le levé LIDAR n'est validé qu'une fois les différences entre ces deux levés sont considérées comme minimales.
- **Mairie de COLEMBERT : Les habitations qui apparaissent sur les cartes sont-elles inondables ?**  
Les cartes d'aléa font apparaître les terrains concernés par un aléa inondation. Cependant les habitations présentes au niveau de ces terrains ne sont pas forcément inondables. En effet, l'étude de détermination de l'aléa n'a pas intégré l'altitude du premier niveau de plancher (cote de seuil) mais l'altitude des terrains d'assise.

- **Mairie de COLEMBERT : Le PPR ne va-t-il pas à terme remettre en cause la pérennité de certaines activités notamment agricoles ?**

Le PPR n'a pas pour but de supprimer les activités qui existent déjà sur le territoire. Cependant les travaux d'extension ou de mise aux normes devront s'effectuer en respectant certaines prescriptions visant à réduire le risque par ailleurs. Des exceptions pourront être accordées aux activités agricoles. Ces points de réglementation seront discutés lors des phases de concertation et d'écriture du règlement.

### **Remarques et observations sur les enjeux**

- ***Mairie de Le WAST : Il existe sur le territoire un projet de station d'épuration.***

Le terrain d'emprise du projet est concerné partiellement par l'aléa centennial. Il sera nécessaire de veiller à déplacer s'il le fallait le projet hors de cette zone.

### **Attentes**

Dans les quinze jours, il est demandé aux communes de renvoyer à la DDTM la carte des enjeux une fois complétée des informations sur :

- les projets
- les constructions nouvelles qui n'apparaissent pas sur le plan
- les enjeux complémentaires (zones d'activités)
- les points stratégiques de la gestion de crise
- les enjeux particulièrement vulnérables